



13
OCT. | 20
15



De 8h30 à 10h15

Début : 9h00
Durée : 1h15



Optimind Winter

Leader de l'actuariat conseil et de la gestion des risques en France avec ses 180 collaborateurs, Optimind Winter constitue l'interlocuteur de référence pour les organismes assureurs, banques et grandes entreprises qui souhaitent un partenaire métier de haut niveau les accompagnant dans leurs projets stratégiques en actuariat conseil, protection sociale, risk management, finance & performance, business transformation, digital.

Auditorium Optimind Winter

46 rue La Boétie
75008 PARIS

[Se repérer sur la carte](#)



Le nombre de place étant limité, nous vous invitons à confirmer votre présence avant le 9 octobre 2015.



Pour vous inscrire :

pdj@optimindwinter.com
réf. 20151013

ou sur notre site internet
www.optimindwinter.com

[S'inscrire](#)

Prévoyance Individuelle : quand le contexte réglementaire redéfinit le risque

Quels sont les enjeux et impacts des lois Eckert et Hamon et de la décision de la Cour d'appel de Bordeaux ?



Les récentes évolutions réglementaires relatives à la Prévoyance Individuelle remettent en cause le fonctionnement historique des produits de frais d'obsèques et des produits emprunteurs.

La loi Hamon, ainsi que la décision de la Cour d'appel de Bordeaux, conduisent à une revue de l'approche en matière de tarification et des modélisations mises en place sous Solvabilité II.

Par ailleurs, la loi Eckert amène à une réflexion sur les vecteurs de rémunération des produits de frais d'obsèques, qui sont d'autant plus limités dans le contexte économique actuel de taux d'intérêt bas.

A l'occasion de ce petit déjeuner, les experts d'Optimind Winter vous présenteront les principaux enjeux des évolutions réglementaires liées aux produits de frais d'obsèques et aux produits emprunteurs. L'intervention d'Astrée Avocats permettra de compléter la vision technique par une analyse juridique des textes. Des applications concrètes permettront d'appréhender les impacts de ces évolutions.



Intervenants

Tristan Palerm, directeur métier Actuariat Conseil

Chloé Parfait, manager Actuariat Conseil

Yossy Bohbot, actuaire, Practice Leader Prévoyance

Avec l'intervention d'**Isabelle Monin Lafin**, avocate et associée fondatrice d'Astrée Avocats, cabinet d'avocats spécialisés dans le secteur de la distribution de produits d'assurance et financier.



8h30 Accueil

9h00 Introduction

- Nouveau contexte réglementaire pour les produits de Prévoyance Individuelle
- Interprétation juridique de la décision de la Cour d'appel de Bordeaux

9h15 Impacts du nouveau contexte réglementaire sur les produits emprunteurs

- Présentation des impacts techniques de la loi Hamon et de la décision de la Cour d'appel de Bordeaux
- Illustration des impacts en termes de tarification
- Illustration des impacts Solvabilité II

9h40 Impacts du nouveau contexte réglementaire sur les produits de frais d'obsèques

- Présentation des impacts de l'évolution réglementaire dans un contexte de taux bas
- Quelles évolutions de gamme sont envisageables pour conserver l'équilibre ?

9h55 Conclusions

10h05 Questions / réponses

10h15 Fin du petit déjeuner